

Compte-Rendu Conseil d'Administration du Collège Georges Brassens Mardi 4 Novembre 2014 à 18h15.

Ordre du jour :

-I- Instances pour 2014/2015

- Validation de la Commission Permanente
- Mise en place du Conseil de Discipline
- Mise en place de la Commission Hygiène et Sécurité

La FCPE a proposé les personnes suivantes pour ces commissions :

Liste des représentants Parents d'élèves aux différentes Commissions - Année 2014/2015						
Collège Georges Brassens						
	NOM	Prénom	Conseil administration	Conseil discipline	Commission permanente	Commission hygiène et sécurité
1	RERZKI	TARIK	Titulaire		Suppléant	
2	SURLEMONT	MANU	Titulaire		Titulaire	
3	BENHADDA	DALILA	Titulaire	Titulaire	Titulaire	Titulaire
4	CHERIGUI	RAHIMA	Titulaire	Titulaire	Titulaire	
5	BENBAKOURA	FATMA	Titulaire			
6	NGUIMBOUS	SYLVAIN	Titulaire		Suppléant	
7	PONTHIEUX	DELPHINE	Suppléante	Titulaire	Suppléante	

Mr Yelouassi nous demande de bien vouloir lui transmettre la liste définitive concernant la liste des titulaires et des suppléants pour chaque Commissions, pour validation.

Il a été donné délégation de signature au Secrétaire U.N.S.S Monsieur Denaux à l'unanimité.

II- Validation du compte-Rendu du CA du 30 Juin 2014.

L'ensemble des personnes présentes au CA a validé le CA du 30 juin 2014. Aucune remarque n'a été faite.

III- Règlement Intérieur

Le règlement intérieur qui avait été envoyé avec la convocation a été validé à l'unanimité. Aucune remarque n'a été faite. Il est précisé que le règlement intérieur est celui de l'année précédente avec aucune modification.

IV- Vote du budget voyage à BATH

Il est signalé que le programme va légèrement changé. Il concerne 48 élèves de 3^{ème} A et B et 15 élèves de 4^{ème}. Le budget total du voyage est de 12894 Euros, ce qui revient à 236 euros pour 5 jours du 17 au 21 janvier 2015. Le voyage se fera en car, pour éviter

les désagréments de l'année dernière suite aux intempéries. Il est prévu 4 accompagnateurs pour 48 élèves.

V- Conventions diverses

- Il est prévu le rattachement à l'agence comptable du Lycée Blaise Cendrars. Le coût est de 50 centimes par élève du Collège. Convention validée.
- Convention pour la mise à disposition d'un local pour la nouvelle année scolaire accordée au proviseur du Lycée Blaise Cendrars pour y stocker du matériel personnel en attendant d'obtenir un endroit au Lycée. Le coût est de 15 euros par mois qui reviennent au Collège. Convention validée avec 1 abstention, celle de la gestionnaire du Collège.
- Convention Street Art (Art Urbain) entre le collège et un artiste, il est convenu la remise à neuf de la salle permanente. Convention validée sous réserve de crédit pour l'achat du matériel.

VI- Attribution du logement

4 logements de fonction sont disponibles pour certains personnels identifiés, validé par le Conseil d'Administration. Il est rappelé que Mr Yelouassi n'utilise pas le logement :

- 2 agents du Conseil Général
- 2 agents de l'Education Nationale (gestionnaire et principal).

VII- Permanence de petites vacances

Il est prévu comme chaque année scolaire que des permanences soient faites pendant les congés scolaires. Il a été procédé à la répartition des permanences par le CA et validée par le CA.

Il a été dit au CA qu'un bilan sur le permis à points serait fait pour évaluer son efficacité et son intérêt.

Mr Yelouassi nous a remis un document avec les bilans des différentes classes du Collège et le devenir des élèves après chaque niveau. Il est également indiqué le taux de réussite au Brevet des collèges 79,50% pour l'année 2014. Ce taux est légèrement supérieur à la moyenne du département du 93, mais légèrement inférieur à la moyenne nationale.

Dans le même document apparaissent les effectifs du collège par classe et au total au 4 novembre 2014 :

- 3^{ème} 138 élèves (Moyenne 23 élèves par classe)
- 4^{ème} : 143 élèves (Moyenne 24 élèves par classe)
- 5^{ème} : 145 élèves (Moyenne 24 élèves par classe)
- 6^{ème} : 124 élèves (Moyenne 25 élèves par classe)

Soit un total de 550 élèves.

Ministère de l'Éducation Nationale _ Académie de Créteil
Collège Georges Brassens

02 Avenue Léon Jouhaux_Sevran _ Tél. : 01-41-52-10-50 _ Fax : 01-43-85-42-84 _ E-mail : ce.0931979w@ac-creteil.fr

ANNEE SCOLAIRE 2014_2015

MONTEE PEDAGOGIQUE ET AUTRES ORIENTATIONS

Niveau	Nombre de Passage en classe supérieure	Redoublement Ou Maintien	3 ^{ème} Alternance	3 ^{ème} PRE PRO	Divers
ULIS	Inclusion en 4^{ème} : 3 élèves en 3 ^{ème} Inclusion en 5^{ème} : 4 élèves en 4 ^{ème} Inclusion en 6^{ème} : 4 élèves en 5 ^{ème}				
6 ^{ème}	141	2			
5 ^{ème}	136	4			
4 ^{ème}	130	6	1	7	

ORIENTATIONS DES ELEVES DE 4^{ème} _ 3^{ème} EN CAP _ 2^{NDE} BAC PRO _ 2^{EME} GT ET SPECIFIQUE _ APPRENTISSAGE

Affectation des élèves de 3 ^{ème}	CAP	2 ^{nde} BAC Pro	2 ^{nde} G.T.SPEC	Apprentissage	Redoublant	Sans affectation	Divers
	1	15	105	2	1		

BREVET 2014

Nombre d'élèves inscrit	Nombre d'élèves ayant obtenu le diplôme	Pourcentage de réussite
122	97	79,50

Effectif des niveaux au 4 novembre 2014

3^{ème} : 138 (moyenne de 23 élèves par classe)
 4^{ème} : 143 (moyenne de 24 élèves par classe)
 5^{ème} : 145 (moyenne de 24 élèves par classe)
 6^{ème} : 124 (moyenne de 25 élèves par classe)

Fait à Sevran, le 04 Novembre 2014

M.YELOUASSI L. Trinité

VIII- Questions diverses.

La FCPE a transmis plusieurs questions à mettre à l'ordre du jour, dont nous avons eu les réponses en Conseil d'Administration :

1. Est-il possible qu'un lien depuis le site de la FCPE Brassens pointe vers le site FCPE des parents d'élèves du collège Georges Brassens : nouveau site web : <http://fcpe-brassens-sevran.jimdo.com/> - Réponse positive du collège dès que cela sera possible. En effet, l'ensemble du site web du collège doit être mis à jour, ce qui n'a plus été fait depuis avril 2014. Le Principal adjoint fera le nécessaire pour qu'il y ait un lien.
2. Quels sont les futurs projets pédagogiques ? Il est indiqué qu'un document détaillé nous sera transmis pour identifier l'ensemble des projets de l'année scolaire.
3. Problème de cantine depuis le changement de prestataire. Nous souhaiterions faire un point lors du CA. Il a été signalé par les parents d'élèves et les enseignants présents que depuis le changement sur l'organisation de la cantine (il n'y a plus de cuisinier depuis cette rentrée scolaire) et le passage par une société pour la livraison des repas, les repas ne sont pas bons, quantité des portions faibles. Les enseignants et les élèves ne sont pas satisfaits. Les enseignants présents lors de cette réunion nous indiquent qu'ils ne vont plus déjeuner à la cantine. Nous demandons qu'un effort soit fait sur la qualité et la quantité des portions pour chaque élève.
4. Est-il possible de recevoir la convocation pour le CA bien avant les congés scolaires car nous n'avons pas le temps de nous organiser avec les parents d'élèves de la FCPE. Sachant que la réunion a lieu, en plus, juste après la reprise. Il nous a été répondu que cela est possible et que le collège ferait le nécessaire pour nous les envoyer plus tôt. Cela nous permettra d'organiser une réunion FCPE avant le CA.

Compte-Rendu du 10 novembre 2014 suite à la réunion avec le collège concernant l'absence du professeur de mathématiques.

Présents : Dalila Benhada, Delphine Ponthieux et Tarik Rerzki

Excusée : Rahima Chérigui

Point N°1

Nous avons prévu une réunion FCPE le lundi 10 novembre 2014 à 19h00 pour faire un compte-rendu du CA du 4 novembre 2014 (finalement la réunion a eu lieu juste après notre rendez-vous avec le collège). Suite au problème rencontré concernant le professeur de Mathématiques non remplacé, une réunion a été déclenchée avec Mr Chevalier Principal adjoint par Rahima Chérigui et Dalila Benhada et un parent d'élève d'une des classes concernée par l'absence du professeur.

Le RDV a été prévu le lundi 10 novembre 2014 à 16h00. Nous avons pu, en présence également du principal discuter du problème.

Mr Chevalier nous a indiqué que normalement le professeur de Mathématiques devait reprendre son poste vers le 24 novembre 2014 s'il n'avait pas de prolongation de son arrêt maladie.

En attendant, le collège a demandé à des professeurs volontaires d'accompagner les élèves en l'absence du professeur. Trois enseignants ont accepté de suivre ces classes, un professeur d'Histoire Géographie pour donner des cours de méthodologie et deux professeurs de Mathématiques pour avancer dans le programme en coordination avec leur professeur de Mathématiques qui est toujours en arrêt maladie.

Nous avons donc convenu, avec le Principal adjoint et le Principal, qu'au retour du professeur, soit mis en place :

- 1 heure de cours supplémentaire par semaine pendant 15 semaines pour la classe de 6^{ème}.
- 1 heure de cours supplémentaire par semaine pendant 10 semaines pour les deux classes de 5^{ème}.
- En Mars/Avril 2015, de mettre en place une évaluation pour l'ensemble des classes de 6^{ème} et de 5^{ème} pour vérifier que le retard a bien été rattrapé. Dans le cas contraire, le collège s'engage à trouver des solutions adéquates pour pallier rapidement aux difficultés des élèves concernés.

Si le professeur de Mathématiques prolonge son arrêt maladie, la solution d'un accompagnement par 3 enseignants différents n'est pas une solution pérenne et mettra en plus grande difficulté tous les élèves des trois classes concernées. Les Parents d'élèves s'inquiètent (à juste titre) sur la possibilité d'un non remplacement du professeur par l'Académie dans des délais courts.

Un courrier a été préparé et envoyé au Président FCPE du 93 pour transmission à l'Académie pour qu'une solution pérenne soit trouvée.

Nous suivrons avec intérêt la suite donnée à nos demandes.

Point N°2

Des parents d'élèves sont allés déjeuner à la Cantine du Collège comme l'avait proposé Mr Chevalier lors du CA pour constater ce qui est donné aux élèves et enseignants. Il s'avère que ce jour là, les quantités et la qualité semblaient meilleures qu'à l'habitude. Est-ce une coïncidence ou pas ? La question se pose.

Quoiqu'il en soit, beaucoup d'assiettes restaient pleines car les élèves n'apprécient pas ce qui est donné. D'autres part, lorsque les plateaux sont récupérés par les élèves, les plats sont souvent tièdes ou froids.

Une pétition doit circuler au niveau des élèves pour mettre en avant ce problème de cantine depuis qu'il n'y a plus de cuisinier.

Un courrier, doit également, être envoyé, que les parents FCPE ont reçu de la part de Dalila Benhadda pour avis avant d'envoyer le courrier.

Lors de notre réunion, nous avons proposé :

- De demander que des micro-ondes soient mis à la disposition des élèves et des enseignants (si cela est possible).
- Qu'un courrier soit envoyé pour faire part du mécontentement de l'ensemble des élèves et enseignants sur la qualité des repas.
- Qu'une pétition puisse circuler au niveau des parents d'élèves. Nous avons juste un problème de méthode sur la manière de faire circuler cette pétition.
- Est-ce qu'il ne faudrait pas demander plus de poisson et moins de viande.

Point N°3

Dalila Benhadda demande s'il est possible de préparer un courrier ou un document pour demander au CE des entreprises dans lesquelles travaillent les parents d'élèves pour que les Comités d'Entreprises puissent nous aider dans le financement des projets du collège.

Nous attendons vos avis et s'il est pertinent de faire cette démarche.

Point N°4

Une question est soulevée concernant les projets de la classe Méditerranéenne, est-ce qu'il y aura un voyage organisé à Marseille comme cela était prévu ou pas. Quels seront les projets.

Point N°5

Lors de cette réunion, il est indiqué qu'il serait bien d'ajouter dans le questionnaire que nous transmettons dans chaque classe avant les conseils de classe, une question concernant le ressenti sur la cantine et les avis des élèves. Ainsi qu'une question, peut-être, sur le permis à point pour que nous ayons un retour.

Point 6

Dalila Benhadda a transmis à Tarik Rerzki le document concernant la liste des parents d'élèves qui souhaitent participer aux différents conseils de classes. Tarik Rerzki doit le mettre au propre sur le tableau Excel et le renvoyer aux parents d'élèves et au Collège pour information.

La réunion s'est terminée vers 18h00.